



**Commune mixte de Movelier**  
Route du C re 6 – 2812 Movelier -Suisse  
T l. 032 431 12 82 | CCP 25-6289-4 | [administration@movelier.ch](mailto:administration@movelier.ch) | [www.movelier.ch](http://www.movelier.ch)



# Bulletin communal juillet 2025





## MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous soulignons l'importance de notre engagement, en faveur de la durabilité face aux défis énergétiques dans les projets à venir. Pour l'élaboration de notre plan communal sur l'énergie et le climat, nous traiterons des sujets locaux qui favorisent le bien-être des habitants de notre village.

« Movelier est un village où l'on vit bien »

Cette maxime doit être notre guide et notre perspective pour les années à venir. Il est essentiel que l'esprit communautaire et les relations sociales qui rassemblent les résidents de Movelier à travers les organisations locales et les événements qu'elles mettent en place demeurent robustes, malgré les avancées des technologies de communication et les changements économiques et démographiques caractéristiques de notre ère.

En 2025, un projet permettra de mettre en place une économie circulaire avec le triage forestier, les bourgeoisies des communes mixtes du HP et les entreprises forestières de la région. L'idée serait l'installation d'un chauffage à plaquettes de bois reliant les bâtiments communaux, paroissiaux et privés à la rue de l'école. Nous allons aussi remettre à neuf toutes les conduites souterraines, eaux potable et usées de cette rue.

Des demandes de fonds sont élaborées par une commission très engagée dans le but que ce projet puisse se réaliser sans péjorer la caisse communale.

Un autre dossier intéressant pour le village est le remaniement parcellaire. En réalisant ce dernier, nous pouvons assainir une conduite d'eau potable qui relie Movelier à la ferme de la Réselle, cette dernière occasionne d'énormes frais de maintenance. Dans le même temps, relier la ferme du Prés Strayat puis par la suite délivrer l'eau de secours pour le Syndicat des eaux d'Ederswiler et Roggenburg avec un taux de subventionnement très intéressant.

Les investissements réalisés sont indispensables pour le bon fonctionnement de la commune mixte de Movelier. Une rigueur est constituée par un plan financier, nous permettant de fixer les limites dans les investissements pour la commune mixte de Movelier. Afin de prioriser les dossiers avec un retour rapide à la rentabilité.

Les autorités communales travaillent d'une façon exemplaire avec un souci économique, éthique et écologique permettant une vision orientée vers l'avenir du village de Movelier.

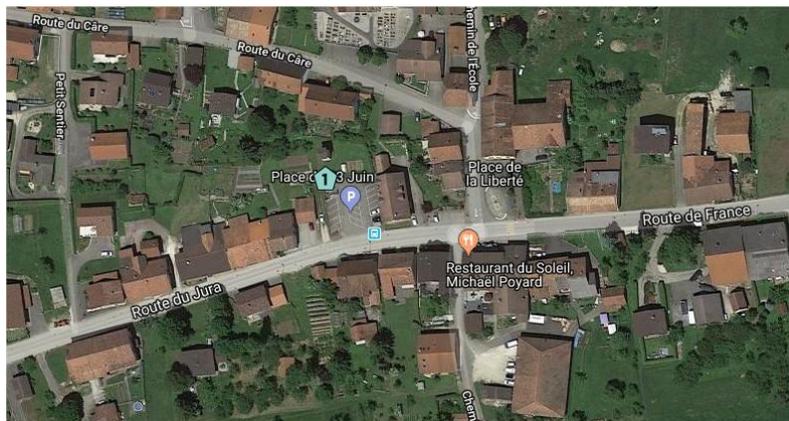
Votre Commune mixte par son Maire, Philippe Kunz

## AUTORITÉ COMMUNALE

## ADMINISTRATION/VOIRIE COMMUNALE

<p><b>Philippe Kunz</b> <i>Maire</i> administration, finances, impôts SIS, police locale relations publics, affaires tutélaires, urbanisme ✉: <a href="mailto:philippe.kunz@movelier.ch">philippe.kunz@movelier.ch</a></p>	<p><b>Secrétariat communal</b> <i>Secrétaire</i> Jocelyne Broquet Turberg ☎ 032 431 12 82 ✉: <a href="mailto:administration@movelier.ch">administration@movelier.ch</a> <b>Horaires :</b> Mardi 09h00 - 10h00 et 17h00 – 18h00</p>
<p><b>Lucie Julien</b> <i>Vice-maire/Conseillère</i> écoles, culture, affaires sociales sports, halle polyvalente, Echo de l'Arche ✉: <a href="mailto:lucie.julien@movelier.ch">lucie.julien@movelier.ch</a> <b>Suppléante :</b> Nicole Monnin Musca</p>	<p><b>Recette et registre des impôts</b>  Stéphanie Lepore ☎ 032 431 20 58 ✉: <a href="mailto:caisse@movelier.ch">caisse@movelier.ch</a></p>
<p><b>Tristan Nietlispach</b> <i>Conseiller</i> énergie renouvelable, environnement écologie, agriculture, PC, affaire militaire, informa- tique ✉: <a href="mailto:tristan.nietlispach@movelier.ch">tristan.nietlispach@movelier.ch</a> <b>Suppléant :</b> Pedro Gonzalez</p>	<p><b>Agence communal AVS</b>  Philippe Kunz ☎ 032 431 20 58 ✉: <a href="mailto:philippe.kunz@movelier.ch">philippe.kunz@movelier.ch</a> <b>Horaires :</b> Mardi 10h00 - 10h30</p>
<p><b>Nicole Monnin-Musca</b> <i>Conseillère</i> eau potable employé communal forêts, triage forestier, bourgeoisie bâtiments communaux ✉: <a href="mailto:nicole.monnin@movelier.ch">nicole.monnin@movelier.ch</a> <b>Suppléante :</b> Lucie Julien</p>	<p><b>Conciergerie scolaire</b>  Marion Crevoiserat ☎ 079 304 52 07 ✉: <a href="mailto:marion.crevoiserat@movelier.ch">marion.crevoiserat@movelier.ch</a></p>
<p><b>Pedro Gonzalez</b> <i>Conseiller</i> Travaux publics déchets eaux usées ✉: <a href="mailto:pedro.gonzalez@movelier.ch">pedro.gonzalez@movelier.ch</a> <b>Suppléant :</b> Tristan Nietlispach</p>	<p><b>Employé communal</b>  Richard Chèvre ☎ 079 843 15 12 ✉: <a href="mailto:voirie@movelier.ch">voirie@movelier.ch</a></p>

# GESTION DES DÉCHETS



## Informations pratiques

### Sacs-poubelles et conteneurs

Les sacs agréés sont en vente dans les commerces de la région. Les sacs sont à déposer dans les moloks.

### Emplacement déchetterie, *Place du 23 juin*

Verre, boîtes de conserve, alu, huiles, textiles et chaussures, piles, PET, capsules nespresso

### Horaire

Lundi – vendredi

08h00 – 12h00 / 13h30 – 20h00

Samedi

08h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00

**Dépôt interdit le dimanche et les jours fériés.**

**Les personnes qui ne se conforment pas à cet horaire seront amendées.**

## [Movelier - Service du feu](#)



Movelier est rattaché au SIS (Service d'incendie et de Secours) du Haut-Plateau, secteur 15, qui comprend les Communes de Pleigne, Bourrignon, Ederswiller, Develier, Mettembert et Soyhières.



## INFORMATIONS COMMUNALES

Le site internet [www.movelier.ch](http://www.movelier.ch) vous fournira toutes les informations utiles

### Triage forestier du Haut-Plateau

Tél. 079 328 13 92

Gregory Chapuis, garde forestier

Mail : [triage.hautplateau@gmail.com](mailto:triage.hautplateau@gmail.com)

### Ramoneur officiel de la commune est :

Tél. 076 378 57 97

M. Chappuis David

### Locations de la halle polyvalente/cabane forestière

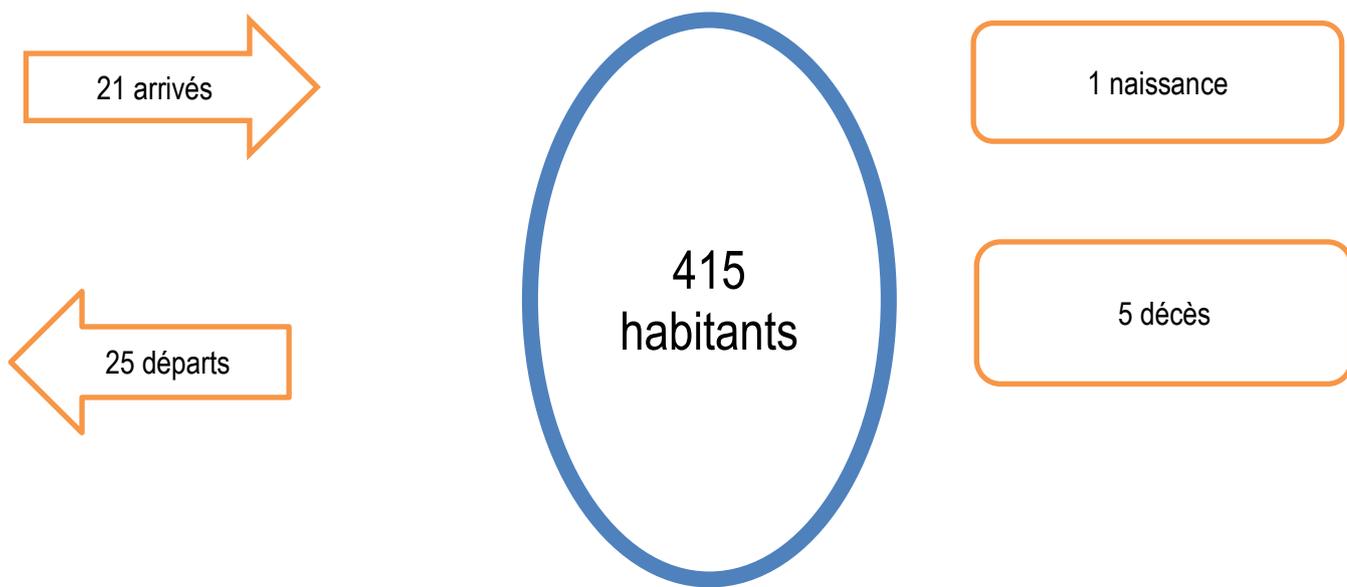
Mail : [voirie@movelier.ch](mailto:voirie@movelier.ch) ou [marion.crevoiserat@movelier.ch](mailto:marion.crevoiserat@movelier.ch)

### Borne électrique 22KW /voiture



Association Broquet Leuenberger, Route de France 25

## STATISTIQUE DE LA POPULATION AU 31 DECEMBRE 2024



### Bureau de vote

A chaque votation, le bureau de vote est ouvert à la maison de commune le dimanche de 10h00 à 12h00.

Chaque électeur ou électrice peut voter par correspondance au moyen du matériel de vote reçu à son domicile.

### Scrutins fédéraux/cantonaux

**28 septembre 2025**, scrutin fédéral (2 objets)

**19 octobre 2025**, scrutin cantonal parlement et 1<sup>er</sup> tour du gouvernement

**9 novembre 2025**, scrutin cantonal 2<sup>ème</sup> tour du gouvernement

**30 novembre 2025** scrutin fédéral

# CHIENS



## Propriétaires de chiens

La commune invite les propriétaires de chiens à prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de :

- Nuire à la sécurité publique ou à celle d'autrui ;
- Être une nuisance pour le voisinage public, en particulier par leurs aboiements et leurs odeurs ;
- Causer des dommages ;
- Encrasser l'espace public : les trottoirs, les parcs et les lieux de promenade publics, sur les zones herbeuses qui sont tondues, ainsi que dans les champs cultivés et pâturés par le bétail.

Vous trouverez des points de distribution de sacs à différents endroits dans la commune.

Il est obligatoire pour les propriétaires de signaler à l'administration communale : l'achat, le décès ou la transmission de leur chien.

Les chiens sont tenus d'être équipés d'une puce électronique d'identification conforme aux normes. Seul un vétérinaire est autorisé à enregistrer le chien sur [www.amicus.ch](http://www.amicus.ch).

## Règlement garde et taxe des chiens

*Article 17 alinéa 2 Tranquillité publique*

Le commerce, l'élevage professionnel de chiens et l'exploitation d'un chenil ou la garde de plus de deux chiens adultes par ménage sont interdits dans les zones d'habitation et dans les alentours immédiats afin de préserver la tranquillité du voisinage.

# BLACK-OUT



L'électricité est coupée en Suisse : Les appareils et installations qui nécessitent de l'électricité ne fonctionnent plus.

## Se préparer dès maintenant.

- Consultez le site Points de rencontre d'urgence (PRU) <https://www.babs.admin.ch/fr/pru> pour trouver ton point de rencontre d'urgence de votre commune
- Installez l'application « Alertswiss »
- Discutez les procédures avec tes proches (famille, colocataires, etc.)
- Apprenez à rentrer chez toi sans transport public, ni téléphone.
- Sauvegardez localement les documents importants.

## Votre domicile/lieu de travail est de nouveau alimenté en électricité.

- Vous recevrez des informations via votre téléphone mobile de service ou via votre contact en cas d'urgence.
- Retournez à votre poste de travail seulement sur instruction de votre responsable de conduite.
- Poursuivez votre travail dès que possible en effectuant d'abord des tâches urgentes.
- Eteignez les appareils et lampes essentiels.
- Occupez-vous de vos besoins de première nécessité

## DÉFIBRILLATEUR



Un défibrillateur se trouve devant la maison communale  
route du Cârè 6

## RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES



Nous rappelons aux propriétaires de logement ou leurs mandataires sont tenus d'annoncer sans délai, à l'administration communale, chaque entrée et chaque sortie de locataire, y compris dans le même immeuble.

## BUREAU COMMUNAL

**Durant les vacances d'été, l'administration sera fermée :**  
**Du mardi 15 juillet au vendredi 15 août 2025 inclus**

**Uniquement en cas d'urgence** durant cette période, vous pourrez contacter  
Monsieur le Maire au No 078 892 01 81 ou par mail [philippe.kunz@movelier.ch](mailto:philippe.kunz@movelier.ch)

## NUISANCES SONORES

Nous vous invitons de ne pas utiliser des tondeuses à gazon des motoculteurs, des tronçonneuses et tout autre moteur bruyant :

**Les dimanches et jours fériés**  
**Ainsi que tous les jours ouvrables :**  
**Entre 12h et 13h et de 22h à 6h**

## TAILLE D'ARBRES ET DE HAIES EN BORDURE DE LA VOIE PUBLIQUE

Nous rappelons aux propriétaires que les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

## MOTS ADRESSÉS AU NOUVEAU VILLAGEOIS DE MOVELIER

*Bienvenue à Movelier !*

Movelier est une commune du Haut-Plateau jurassien.



Le clocher imposant qui nous annonce chaque heure et l'angélus à 6 heures.



Des coqs qui chantent dès le matin.

Des animaux qui y habitent, certains portent même des cloches autour du cou.



Des cris des enfants...

Des agriculteurs et des artisans qui travaillent pour vous nourrir



***A Movelier, vous y trouverez bon accueil et beaucoup de convivialité.***

**En arrivant à Movelier, votre mission :**

- Vous annoncez au bureau communal, route du Cône 6, dans les meilleurs délais.
- Prendre la copie de votre assurance ménage, caisse maladie, carte AVS.
- Modifier l'immatriculation de vos voitures (en cas de provenance d'un autre canton ou pays)
- Acte d'origine ou permis de séjour

**Nous remercions la population pour sa bonne collaboration tout au long de l'année**

# Risque d'incendie!



**Les batteries et les appareils  
électriques** doivent être rapportés  
au point de vente ou de collecte.



**risqueincendie.ch**



## UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE : LES COURS PRÉVUS

### REJOIGNEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER!

 Université Populaire Jurassienne

 @upjurassienne.ch

 www.upjurassienne.ch

 UPJ

Cours	Dates	Horaire	Lieu	Responsable
<b>Hatha yoga</b> <b>Adulte</b> 5 séances	Du jeudi 23.10.2025 au 20.11.2025	9h à 10h15	Salle paroissiale	Corinne Gerber
<b>Théâtre</b> <b>Adulte</b> 8 séances	Du mercredi 22.10.25 au 10.12.25	19h30 à 21h	Salle paroissiale	Paula Baboujian
<b>Cor des Alpes</b> Niveau 1	Le 12 et 19.01.26	20h à 21h30	Ass. Broquet- Leuenberger au Bolat	Mario Leuenber- ger
<b>Cor des Alpes</b> Niveau 2	2.02.26, 9.02.26 et le 23.02.26	20h à 21h30	Ass. Broquet- Leuenberger au Bolat	Mario Leuenber- ger

INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE BERNADETTE KUNZ ([MOVELIER@UPJURASSIENNE.CH](mailto:MOVELIER@UPJURASSIENNE.CH)), VOTRE RESPONSABLE UP. ELLE EST À VOTRE DISPOSITION POUR TOUS RENSEIGNEMENTS (PRIX DU COURS, IDÉES NOUVEAUX COURS...)

### ECHO DE L'ARCHE



Intéressé(e) à un abonnement de l'Echo de l'Arche ? Le journal régional du Haut-Plateau avec les communes : Bourrignon, Ederswiler, Mettembert, Movelier, Pleigne, Roggenburg et Soyhières.

L'abonnement est au prix de 25.- par année pour 3 éditions. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées pour des articles à écrire : [echodelarche@gmail.com](mailto:echodelarche@gmail.com)

## INFORMATION EAU

Les ressources en eau de Movelier sont actuellement suffisantes, mais la commune vous encourage vivement à contrôler vos installations domestiques. Si le réseau d'eau principale est globalement en bon état, il y a de nombreuses petites fuites, principalement dans les installations privées. Les chasses d'eau des WC et les robinets qui gouttent sont généralement source de surconsommation inutile.

En cas de doute, vous pouvez toujours joindre le fontainier qui pourra vous conseiller.



### Eau potable

Comme l'exige l'ordonnance du DFI sur l'eau potable (RS 817.022.102) art.5, la commune de Movelier vous informe de la provenance et de la qualité de l'eau du réseau communal. Le programme annuel d'analyse de base en collaboration avec Mettembert est de 6 analyses bactériologique, 1 analyse chimique et 1 analyse de pesticide. Toutes les analyses détaillées sont disponibles sur le site internet de la commune Movelier.

Traitement de l'eau : filtre à couches de sable et désinfection par rayonnement ultra-violet.

Provenance de l'eau : env. 70% de la source de la Bürgisberg, 20% de la source de la Favorgeatte et 10% de la source de Bavelier.

Tous les échantillons prélevés durant l'année écoulée répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et bactériologiques analysés. Voici les résultats des dernière analyses.

Analyse chimique du 5 août 2024		Valeur mesurée
Ph		7.05
Dureté totale	°f	35.1
Potassium	mg/l	0.998
Sodium	mg/l	2.62
Calcium	mg/l	129
Magnésium	mg/l	7.19
Chlorure	mg/l	8.35
Sulfate	mg/l	8.44

### Nitrate

Depuis juin 2024, le mélange des sources de la Burgisberg et de Bavelier garanti des taux de nitrates en dessous de la limite de 40mg/l. Une sonde de mesure est depuis installé à la station de traitement de la Gotte permettant un monitoring en continu et un système d'alerte est en place en cas de dépassement. Le taux moyen est actuellement dans la fourchette de 15 à 30 mg/l. D'ici fin 2025, quand les travaux de modernisation de la station de Bavelier seront achevés, la valeur cible de maximum 25mg/l pourra être garantie.

## Step

Les stations d'épuration sont un maillon essentiel du traitement des eaux.  
Et vous aussi !

### Eaux usées, les bons gestes

Assurez le bon fonctionnement de votre réseau collecteur et de votre STEP, ne jetez ni produits, ni déchets dans vos éviers ou vos toilettes. Ils obstruent les conduites, engorgent les dégrilleurs et peuvent entraîner des débordements vers le milieu naturel !



- Les produits d'hygiène : lingettes nettoyantes, protections périodiques, cotons-tiges, préservatifs, etc. vont **à la poubelle**.
- Les produits ménagers : essuie-tout, litières pour animaux, etc. vont **à la poubelle**.
- Les restes d'huiles, peintures, solvants, produits phytosanitaires, etc. vont **en déchetterie**.
- Les médicaments retournent **en pharmacie**.

### Eaux claires, les bons gestes (aussi)

Une partie des grilles et bouches d'évacuation **ne sont pas reliées** aux réseaux d'assainissement et les eaux retournent alors directement dans le milieu naturel. Le reste des eaux claires (environ 60%) arrive dans votre STEP.

**Soyez vigilant-e** avec les mégots et l'eau issue du nettoyage des sols ou des voitures



### Pour aller plus loin

Vous voulez en apprendre plus sur la manière dont fonctionnent les circuits d'eaux potables et d'eaux usées et comment en prendre soin ? Visitez [www.energie-environnement.ch](http://www.energie-environnement.ch)

## LUTTE CONTRE LES PLANTES ENVAHISSANTES : L'AFFAIRE DE TOUS

Au Jura, plusieurs plantes invasives représentent une menace pour la biodiversité et la santé. Parmi elles, on trouve la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*), la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), l'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*). Le chardon des champs (*Cirsium arvense*). Le rumex à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*). Le séneçon de Jacob (*Jacobaea vulgaris*) est également une espèce préoccupante, notamment dans le Jura bernois. Le souchet comestible (*Cyperus esculentus*) est une nouvelle menace pour le canton du Jura, récemment découvert dans une exploitation près de Delémont.



Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*).



Renouées asiatiques (*Reynoutria japonica* aggr.)



Chardon des champs (*Cirsium arvense*)



Rumex à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*)



Ambroisie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)



Séneçon jacobée (*Senecio jacobaea*)



Souchet comestible (*Cyperus esculentus*)



Bunias d'Orient (*Bunias orientalis* L.)